

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE



ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ

GILLES COJAN
PRÉSIDENT

ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Approbation des comptes sociaux et consolidés 2017-2018 (résolutions n° 1 et 2)
- Affectation du résultat de l'exercice, fixation du dividende et option pour le paiement du dividende en actions (résolutions n° 3 et 4)
- Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés (résolution n° 5)
- Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 (Loi Sapin 2), à :
 - Philippe Salle, PDG du 1^{er} octobre 2017 au 31 octobre 2017 (résolution n° 6),
 - Pedro Fontana, DGD du 1^{er} octobre 2017 au 31 octobre 2017 et du 5 décembre 2017 au 31 mars 2018, et DG par intérim du 1^{er} novembre 2017 au 5 décembre 2017 (résolutions n° 7 et 8),
 - Gilles Cojan, PCA depuis le 1^{er} novembre 2017 (résolution n° 9),
 - Philippe Guillemot, DG depuis le 5 décembre 2017 (résolution n° 10).
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature (Loi Sapin 2), attribuables au :
 - PCA à compter du 1^{er} octobre 2018 (résolution n° 11),
 - DG à compter du 1^{er} octobre 2018 (résolution n° 12).

ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Fixation du montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration (résolution n° 13)
- Renouvellement du mandat de Gilles Cojan en qualité d'administrateur (résolution n° 14)
- Autorisation à consentir au conseil d'administration en vue du rachat par la Société de ses propres actions (résolution n° 15)

ORDRE DU JOUR SIMPLIFIÉ

DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

- Délégation de compétence consentie au conseil d'administration pour augmenter le capital social :
 - avec maintien du DPS des actionnaires (résolution n° 16),
 - avec suppression du DPS des actionnaires et délai de priorité obligatoire par offre au public (résolution n° 17),
 - en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société en dehors d'une offre publique d'échange (résolution n° 18),
 - par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise (résolution n° 19),
 - au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du DPS des actionnaires à leur profit (résolution n° 20).
- Autorisation donnée au conseil d'administration pour :
 - procéder à des attributions gratuites d'actions (résolution n° 21),
 - réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées (résolution n° 22).
- Pouvoirs aux fins de formalités légales (résolution n° 23)

SOMMAIRE

1

**PROFIL
DU GROUPE**

2

**ELIOR GROUP
2021**

3

**PERFORMANCE
2018**

4

**GOUVERNANCE ET
RÉMUNÉRATION**

5

**SYNTHÈSE
DES RAPPORTS**

6

**LA PAROLE AUX
ACTIONNAIRES**

7

**VOTE DES
RÉSOLUTIONS**

1

PROFIL DU GROUPE

PHILIPPE GUILLEMOT
DIRECTEUR GÉNÉRAL



ELIOR GROUP EN BREF

Leader reconnu en Europe sur ses marchés historiques, le Groupe conforte sa place de challenger dynamique aux États-Unis et dispose d'un socle solide et rentable, diversifié mondialement, pour poursuivre ses développements en restauration collective, en restauration de concession et dans les services.



6 millions
de convives
chaque jour



15
pays



25 600
restaurants et
points de vente



132 000
collaborateurs et
collaboratrices



6,694 Md€
de chiffre d'affaires

Miam

150
marques en propre
ou en franchise



91
aéroports



84
gares

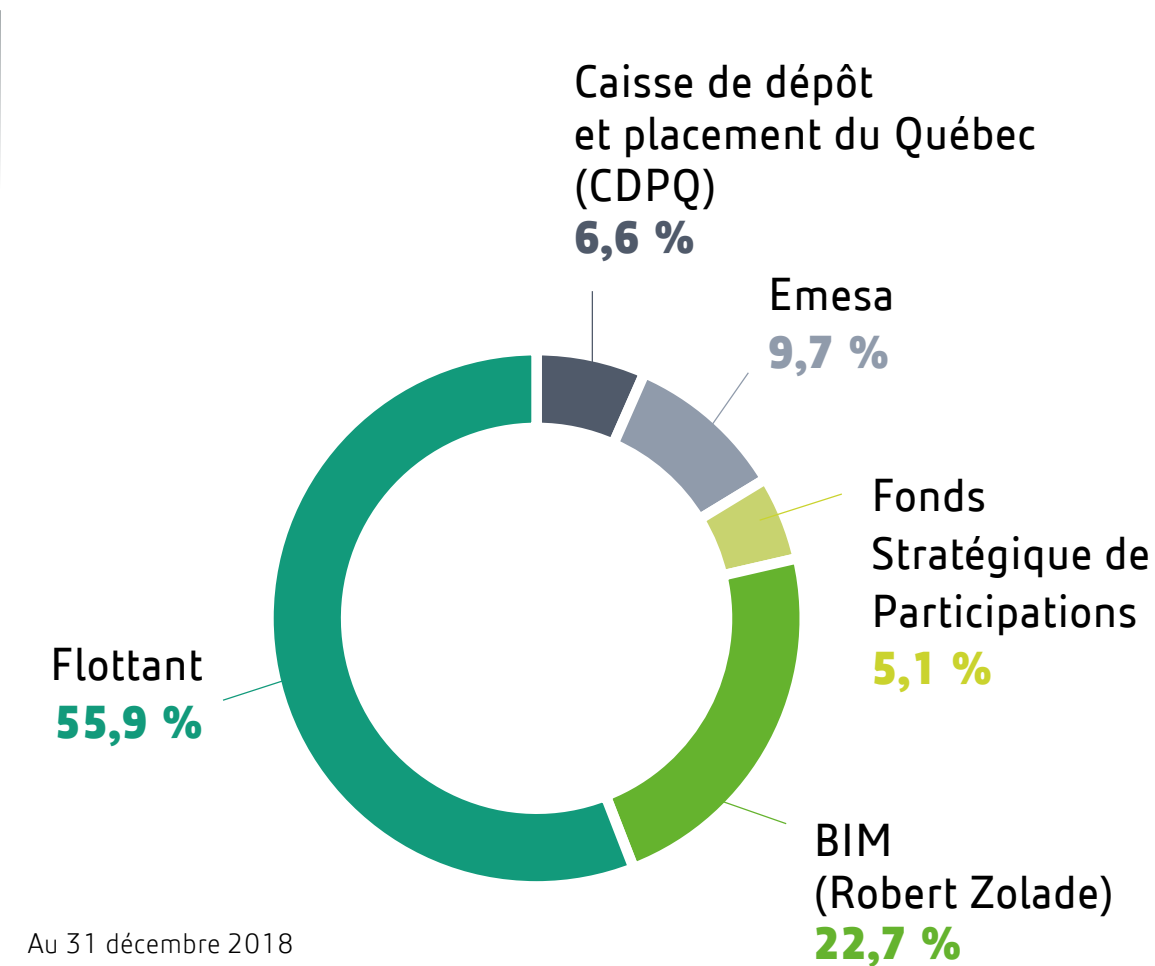


227
aires d'autoroutes

ACTIONNARIAT DU GROUPE

EURONEXT PARIS COMPARTIMENT A	
Code ISIN	FR0011950732
Nombre d'actions au 31/12/2018	175 949 096

**UNE STRUCTURE ACTIONNAIRIALE
DIVERSIFIÉE SOUTENUE PAR
DES ACTIONNAIRES À LONG TERME**



FAITS MARQUANTS 2017-2018



RESTAURATION COLLECTIVE

- Contrat prolongé par Goldman Sachs à Bangalore, en Inde
- 27 000 convives dans 127 restaurants scolaires à Lyon, en France
- Restauration des 2 000 étudiants de l'université de Sunderland, Royaume-Uni



RESTAURATION DE CONCESSION

- Appels d'offres remportés dans de nombreux aéroports en Europe et aux Amériques
- Contrat pour la restauration des Center Parcs en France et Allemagne
- Entrée sur le marché des gares à Rome en Italie



SERVICES

- Contrat de 3 ans en propreté et *facility management* pour Lacoste
- Gain de 340 sites du groupe EDF pour 5 ans
- Contrat renouvelé pour 80 sites de Ramsay Générale de Santé, en bionettoyage et hôtellerie de santé

FAITS MARQUANTS 2017-2018



ACQUISITIONS

- Novembre 2017 : CBM Managed Services, restauration pénitentiaire (É.-U.)
- Juillet 2018 : Bateman Community Living, alimentation des seniors (É.-U.)
- Participation dans Elior North America renforcée à 92 %



ÉQUIPES

- Réalisation de la première opération d'actionnariat salarié ouverte à l'ensemble des équipes
- Lancement de la marque Employeur d'Elior Group, autour de la campagne #LeJobQueJeVeux



STRATÉGIE

- Juin 2018 - Investor Day : présentation du plan Elior Group 2021, qui fixe les ambitions du Groupe pour les trois prochaines années

2

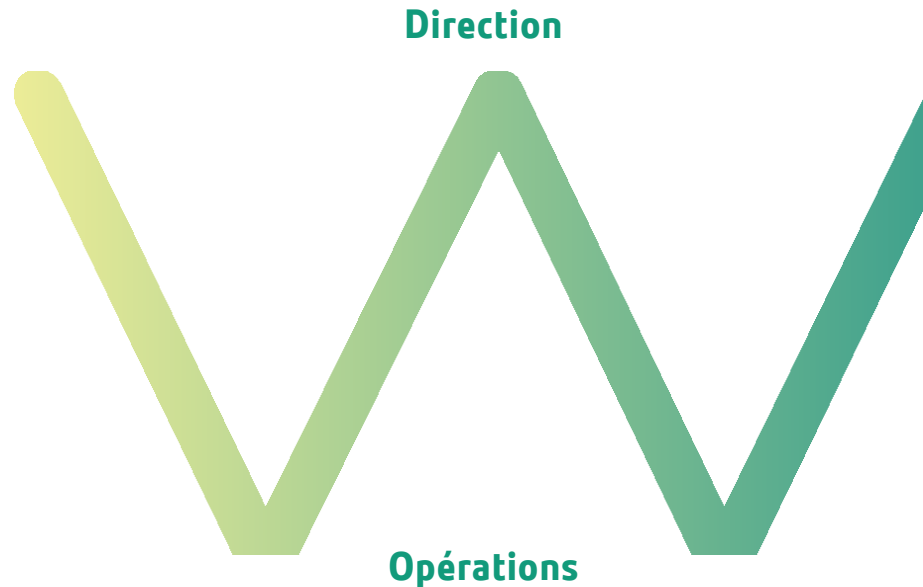
ELIOR GROUP

2021

PHILIPPE GUILLEMOT
DIRECTEUR GÉNÉRAL



ÉLABORATION D'UN PLAN STRATÉGIQUE CRÉATEUR DE VALEUR



ELIOR GROUP 2021

- **Croissance organique** supérieure à 3 % par an en moyenne et une croissance externe alimentée par des acquisitions ciblées aux États-Unis
- **Croissance de l'Ebita ajusté** deux fois supérieure à celle de la croissance organique
- **Free cash flow opérationnel** cumulé de 750 M€ alloué aux acquisitions aux États-Unis, au désendettement et au retour de cash aux actionnaires

Diagnostic

Construction

Présentation

Exécution

Décembre 2017

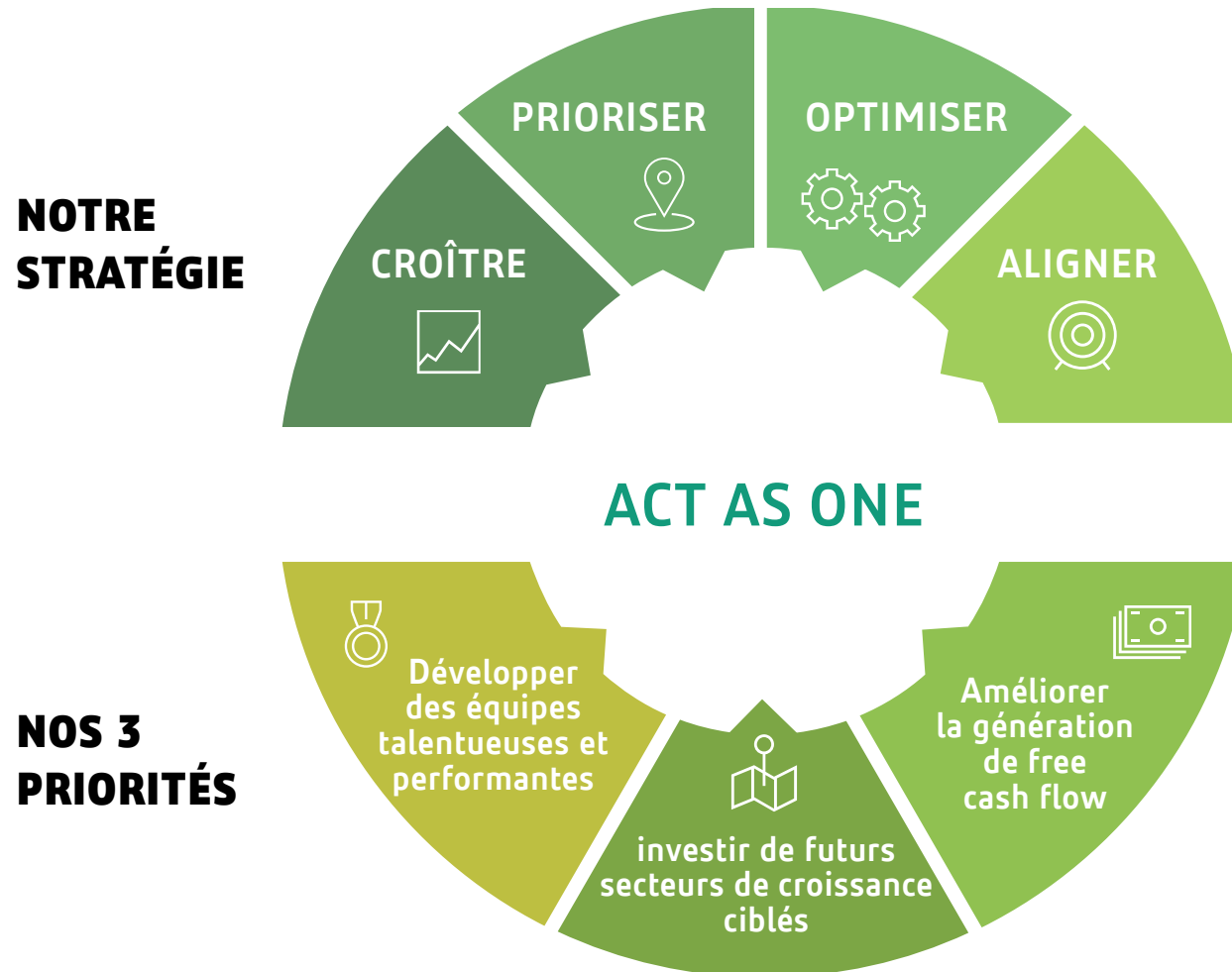
Mars 2018

Juin 2018

2019

2021

ELIOR GROUP 2021: UN NOUVEAU CHAPITRE DANS L'HISTOIRE DU GROUPE



DES MANDATS DÉFINIS POUR CHAQUE ENTITÉ



Consolider les positions de leader et explorer les opportunités de croissance



Croître plus vite que le marché depuis la base installée



Croître plus vite que le marché et poursuivre la consolidation

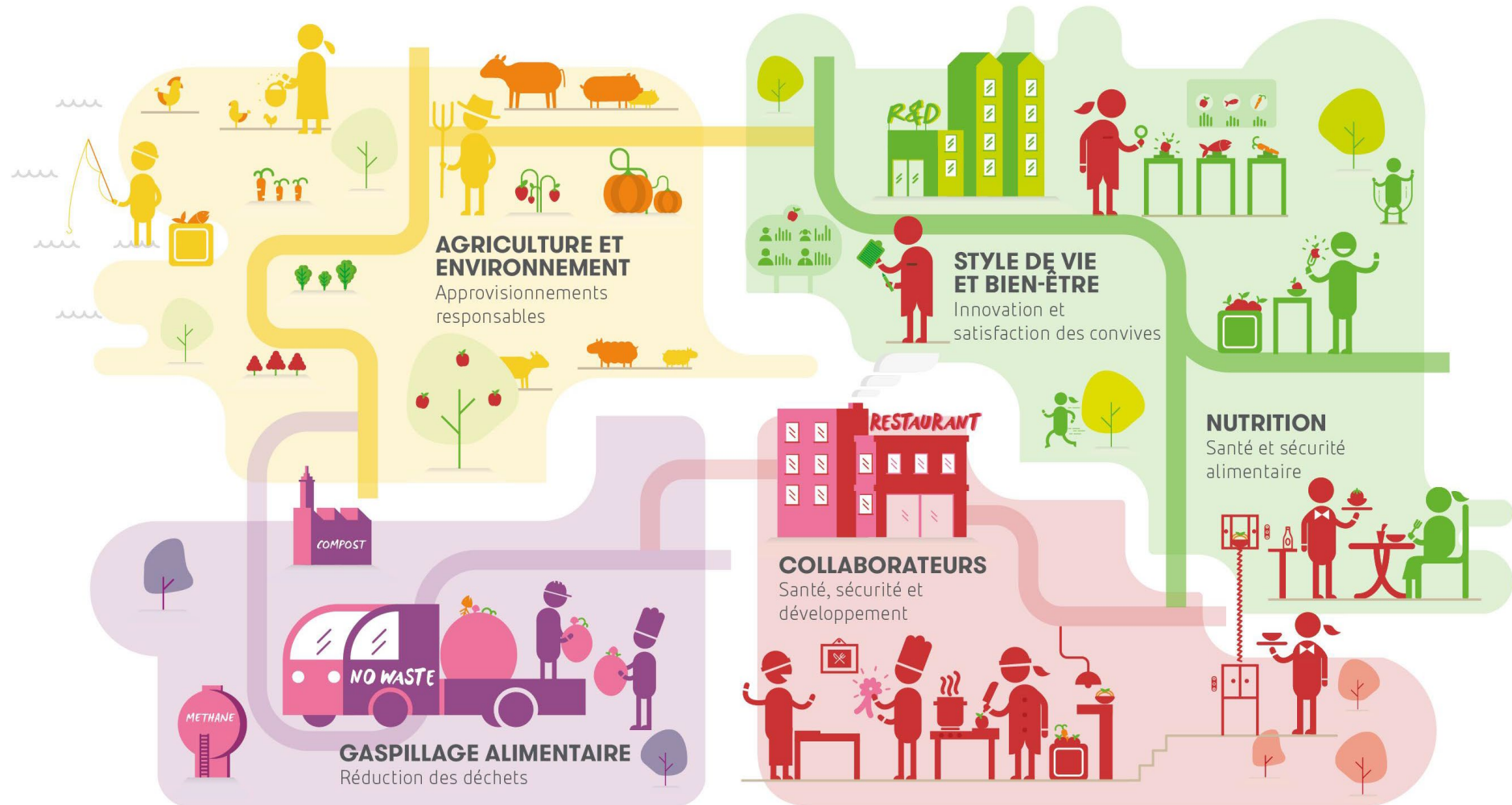


Maintenir une croissance rentable et innover



Obtenir les retours attendus des investissements passés et croître de façon sélective

NOTRE RESPONSABILITÉ S'EXERCE TOUT AU LONG DE NOTRE CHAÎNE DE VALEUR

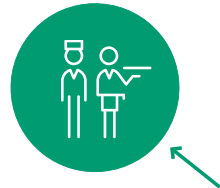


RÉPARTITION DE LA VALEUR 2017-2018

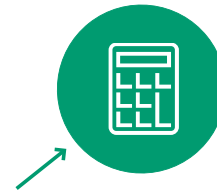
Clients et convives



Collaborateurs : 44,4 %
Masse salariale



Autres charges diverses : 20,6 %
Amortissements et provisions
opérationnels courants, autres frais
opérationnels, etc.



ELIOR GROUP

6,7 Md€
de chiffre d'affaires

Fournisseurs : 31,5 %
Achats de matières premières,
de produits et de services



Financiers : 1,0 %
Charges et produits financiers



État et collectivités : 1,9 %
Dont impôts sur les résultats



Actionnaires : 0,6 %
Dividendes



NOS ENGAGEMENTS RESPONSABLES

ENJEUX
PRIORITAIRES



Enjeux de santé publique liés à une mauvaise alimentation



Problèmes environnementaux causés par l'agriculture



Progression du gaspillage alimentaire



Chômage, inégalités et besoin d'emplois décents

OBJECTIFS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES
NATIONS UNES



RÉPONSE
ELIOR GROUP



DES CHOIX
BONS POUR
LA SANTÉ



DES INGRÉDIENTS
DURABLES



UNE ÉCONOMIE
CIRCULAIRE



DES ÉQUIPES
ET COMMUNAUTÉS
DYNAMIQUES

DES OBJECTIFS DÉCLINÉS AU QUOTIDIEN

THE ELIOR GROUP
**POSITIVE
FOODPRINT
PLAN**



DES CHOIX BONS POUR LA SANTÉ

- Innover et proposer des choix sains et équilibrés
- Sensibiliser les convives à l'importance de manger sainement



DES INGRÉDIENTS DURABLES

- Forger des relations durables avec les fournisseurs pour une qualité optimale
- Construire une chaîne d'approvisionnement durable, avec une forte composante locale



UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

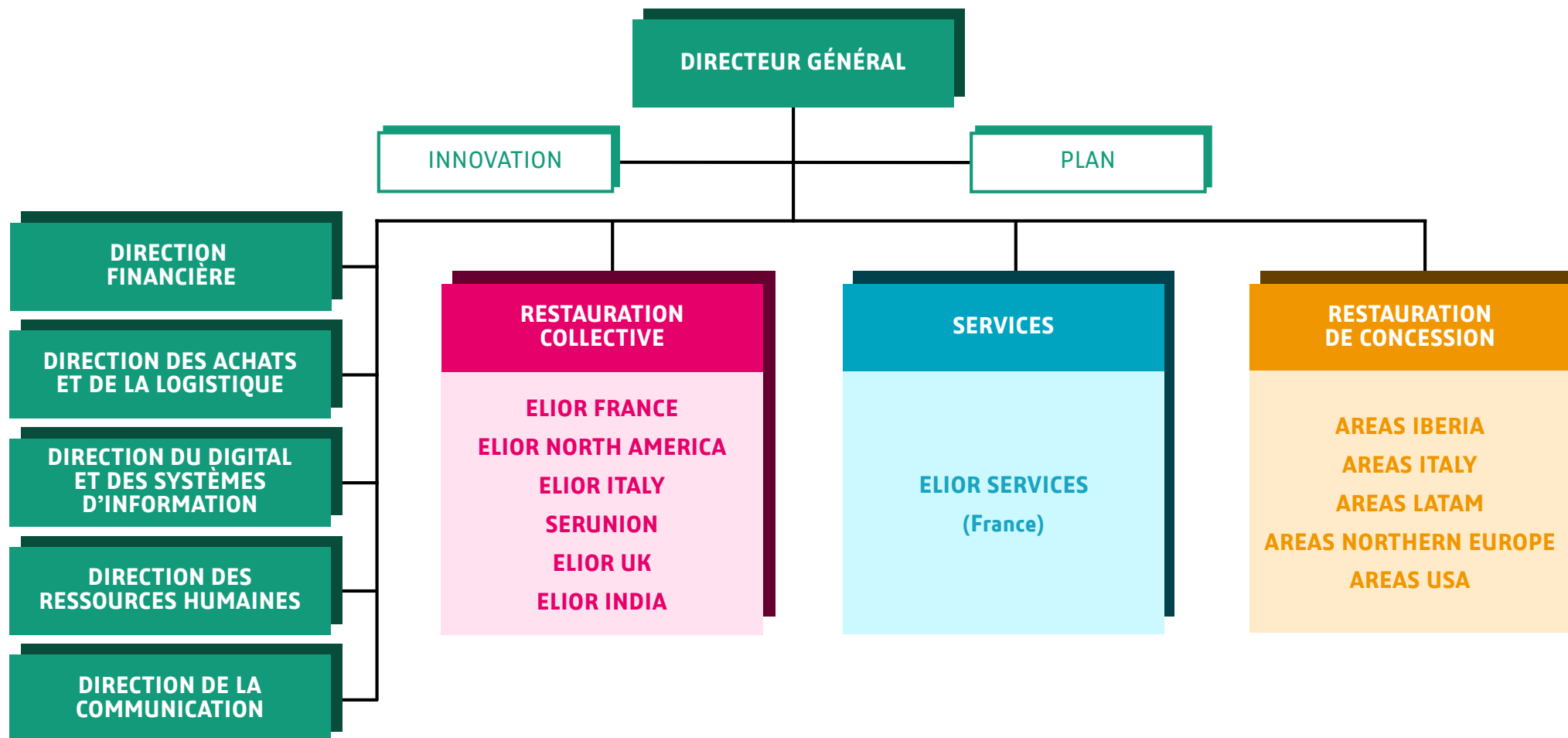
- Objectif zéro déchet non valorisé dans nos restaurants
- Innover et développer des partenariats
- Partager les bonnes pratiques durables avec les fournisseurs et les clients



DES ÉQUIPES ET COMMUNAUTÉS DYNAMIQUES

- Garantir la santé et la sécurité de nos collaborateurs
- Développer les compétences pour encourager la promotion interne
- Lutter contre la discrimination
- Contribuer au développement des communautés locales

UNE NOUVELLE ORGANISATION POUR METTRE EN ŒUVRE LA STRATÉGIE



REVUE STRATÉGIQUE D'AREAS POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE



Des opportunités de développement significatives dans chaque activité



Elior Group 2021 : conçu pour revenir à une forte génération de flux de trésorerie



Toutefois, aujourd'hui, plus d'opportunités que nous ne pouvons en financer



Une séparation des activités pourrait permettre une accélération de la croissance



Possibilité de créer plus de valeur dans chaque activité

3 PERFORMANCE 2018

**ESTHER GAIDE
DIRECTRICE FINANCIÈRE**



OBJECTIFS FINANCIERS ANNUELS ATTEINTS

OBJECTIFS ANNONCÉS



Croissance organique proche de
3,0 %



Marge d'Ebita ajusté entre
4,3 % et 4,6 %



Capex dans l'enveloppe de
300 M€

RESULTATS PUBLIÉS



Croissance organique de
3,0 %



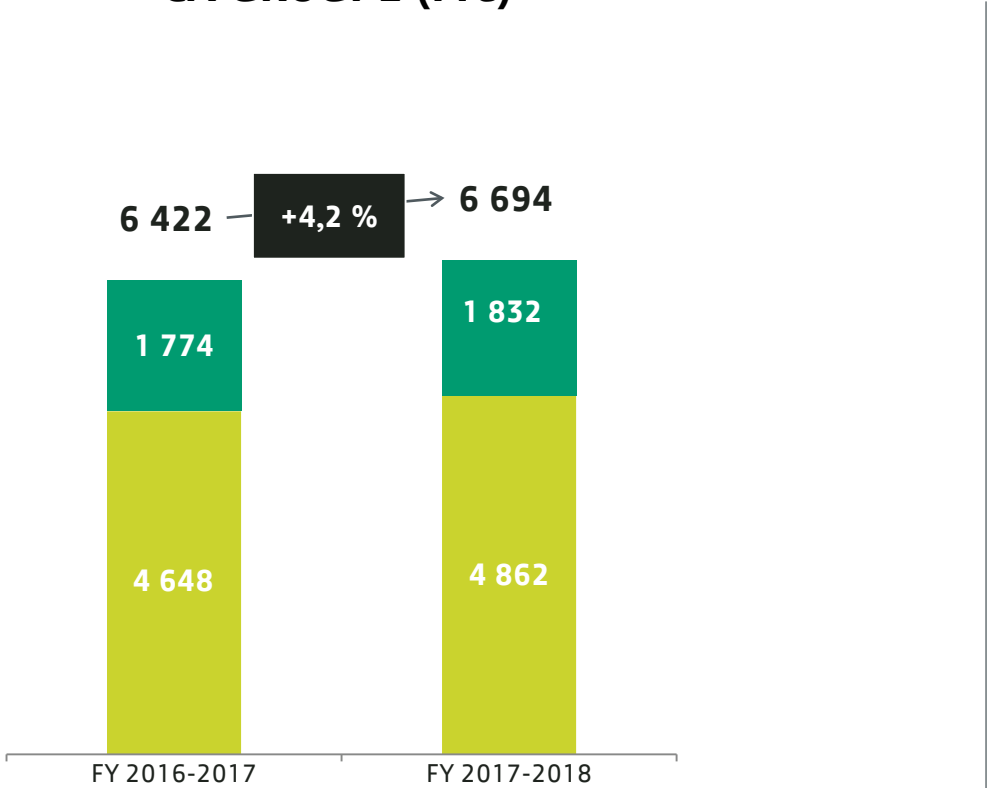
Marge d'Ebita ajusté de
4,3 %



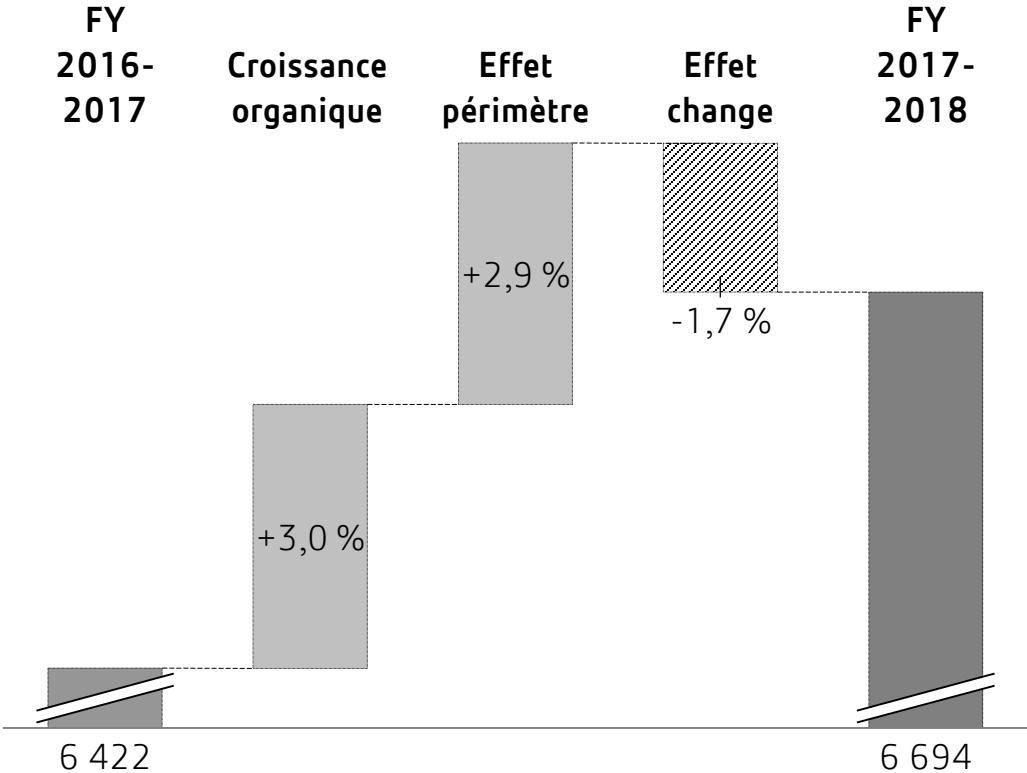
Capex de
288 M€

CHIFFRE D'AFFAIRES

CA GROUPE (M€)

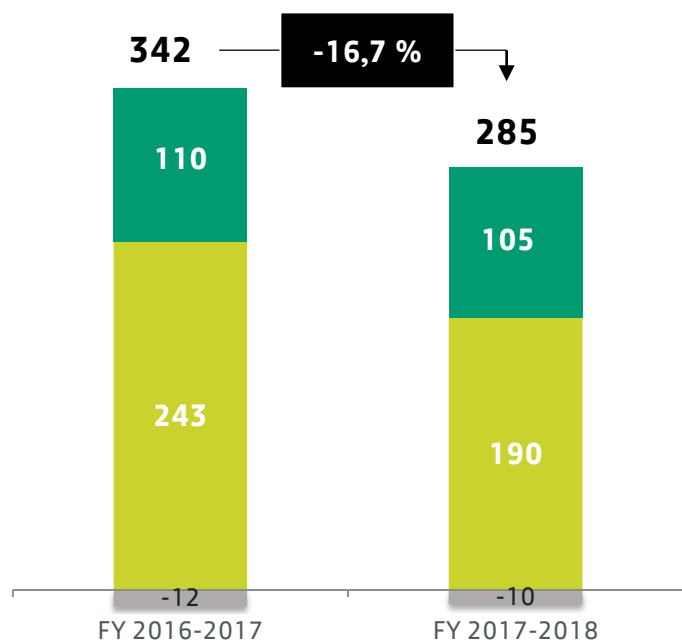


■ Restauration collective et services ■ Restauration de concession



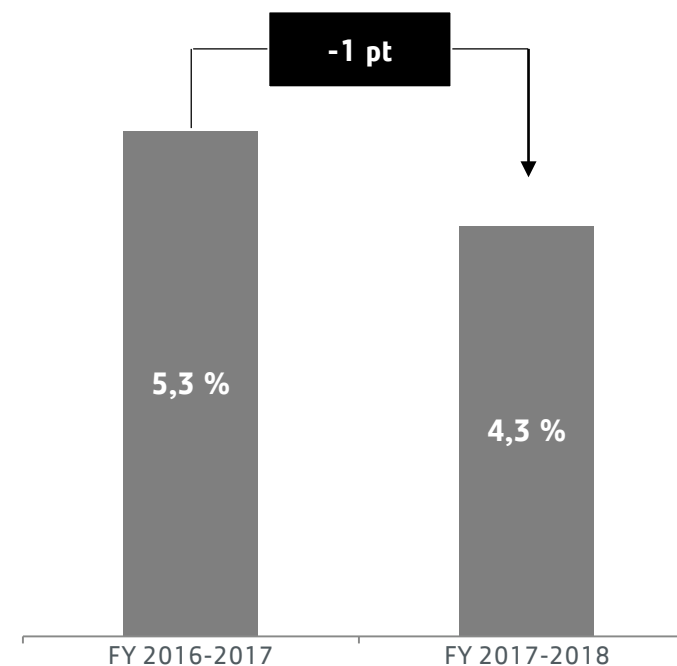
EBITA (1/2)

EBITA RETRAITÉ GROUPE (M€)



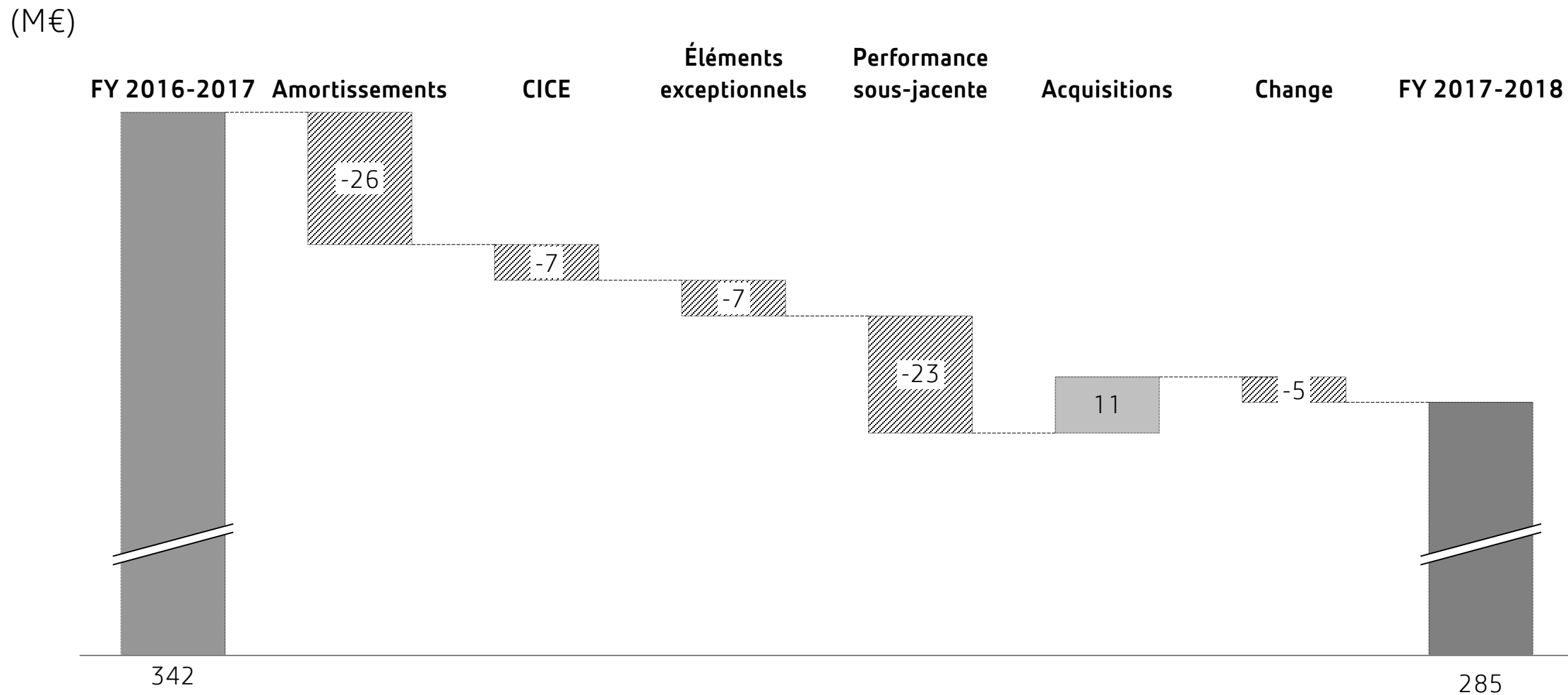
- Restauration collective et services
- Restauration de concession
- Corporate

MARGE D'EBITA RETRAITÉ GROUPE



dont 0,3 pt d'augmentation des amortissements

EBITA (2/2)



COMPTE DE RÉSULTAT

M€	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
Ebita retraité	285	342	-57
<i>Marge d'Ebita retraité</i>	<i>4,3 %</i>	<i>5,3 %</i>	<i>-1,0 pt</i>
Ebita publié	256	333	-77
Dotation nette sur actifs incorporels	-22	-23	+1
Résultat non-courant	-89	-52	-37
Résultat financier net	-66	-62	-4
Impôts	-40	-78	+38
Résultat des activités abandonnées	-	-1	+1
Part des minoritaires	-4	-3	-1
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	34	114	-80
Résultat net par action (€)	0,19	0,66	-71,2 %
Résultat net par action ajusté (€)	0,84	1,02	-17,6 %

Incidence de la révision du business plan d'Elior North America et du rachat de minoritaires sur les plans de rémunération en titres

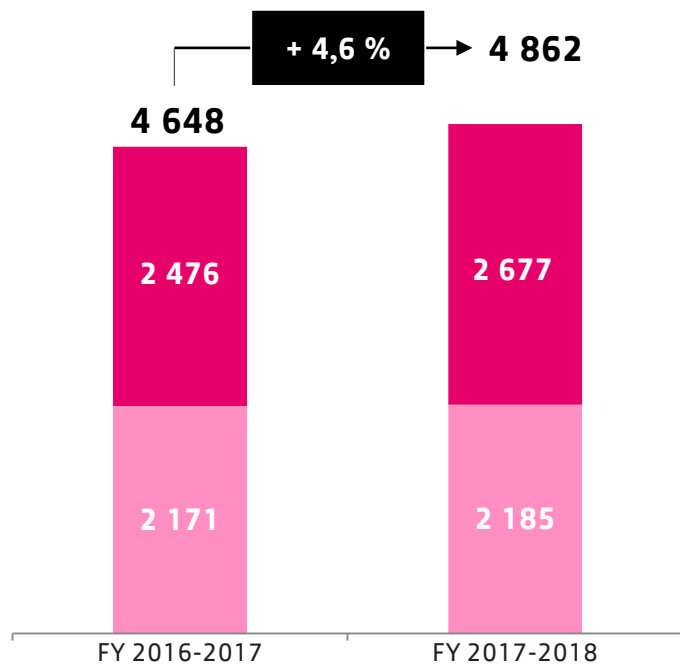
Dépréciation des écarts d'acquisition et coûts de restructuration

dont 10 M€ de charges exceptionnelles

dont 8 M€ de profits exceptionnels résultant de la réforme fiscale Trump

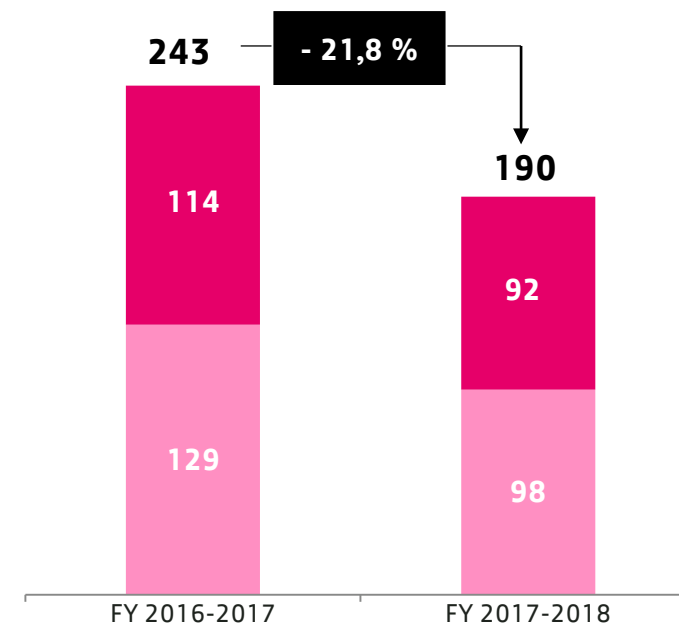
RESTAURATION COLLECTIVE ET SERVICES

CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)



France

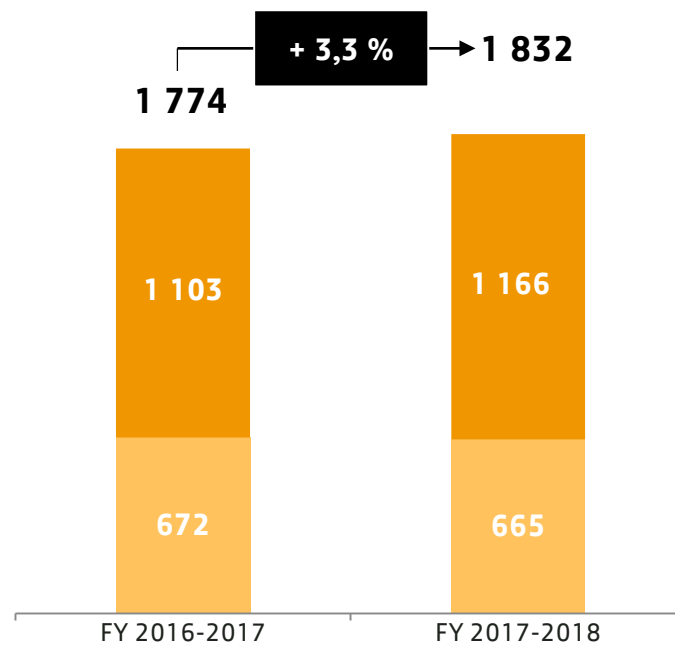
EBITA RETRAITÉ (M€)



International

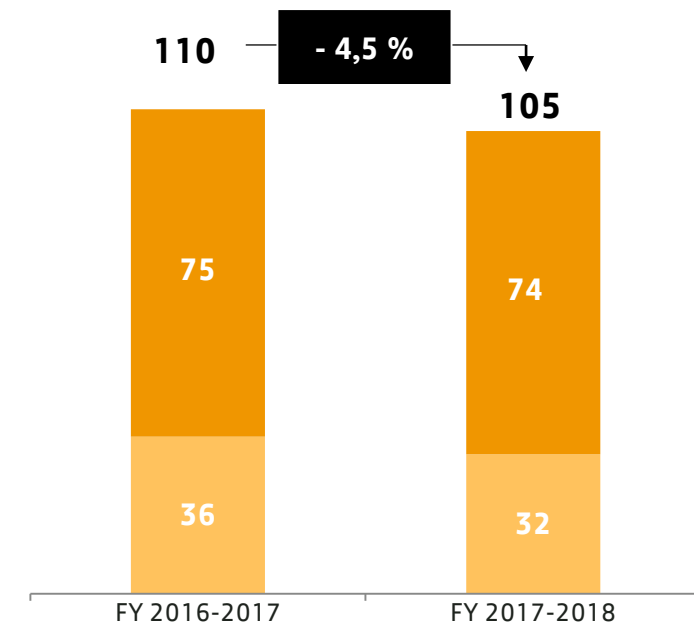
RESTAURATION DE CONCESSION

CHIFFRE D'AFFAIRES (M€)



■ France

EBITA RETRAITÉ (M€)



■ International

FLUX DE TRÉSORERIE

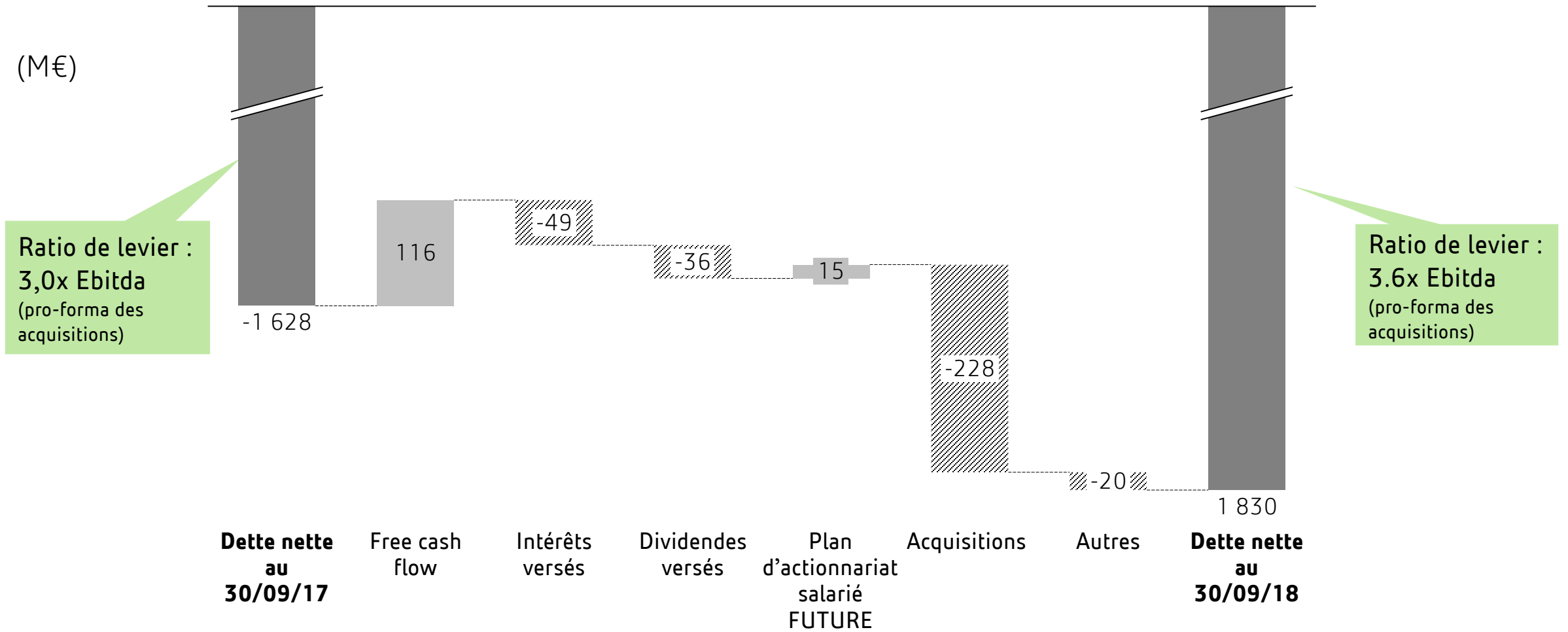
M€	EXERCICE 2017-2018	EXERCICE 2016-2017	VARIATION
Ebitda retraité	500	531	-31
Plan d'attribution de titres	-29	-9	-20
Ebitda comptable	471	522	-51
Variation du BFR	18	3	+15
Investissements opérationnels	-288	-292	+4
Éléments non-récurrents	-37	-53	+16
Free cash flow opérationnel	163	179	-16
Impôts payés	-48	-57	+9
Free cash flow	116	122	-7

Incidence de la révision du business plan d'Elior North America et du rachat de minoritaires sur les plans de rémunération en titres
Impact globalement neutre sur le FCF en 2018

Baisse des coûts de restructuration

DETTE NETTE

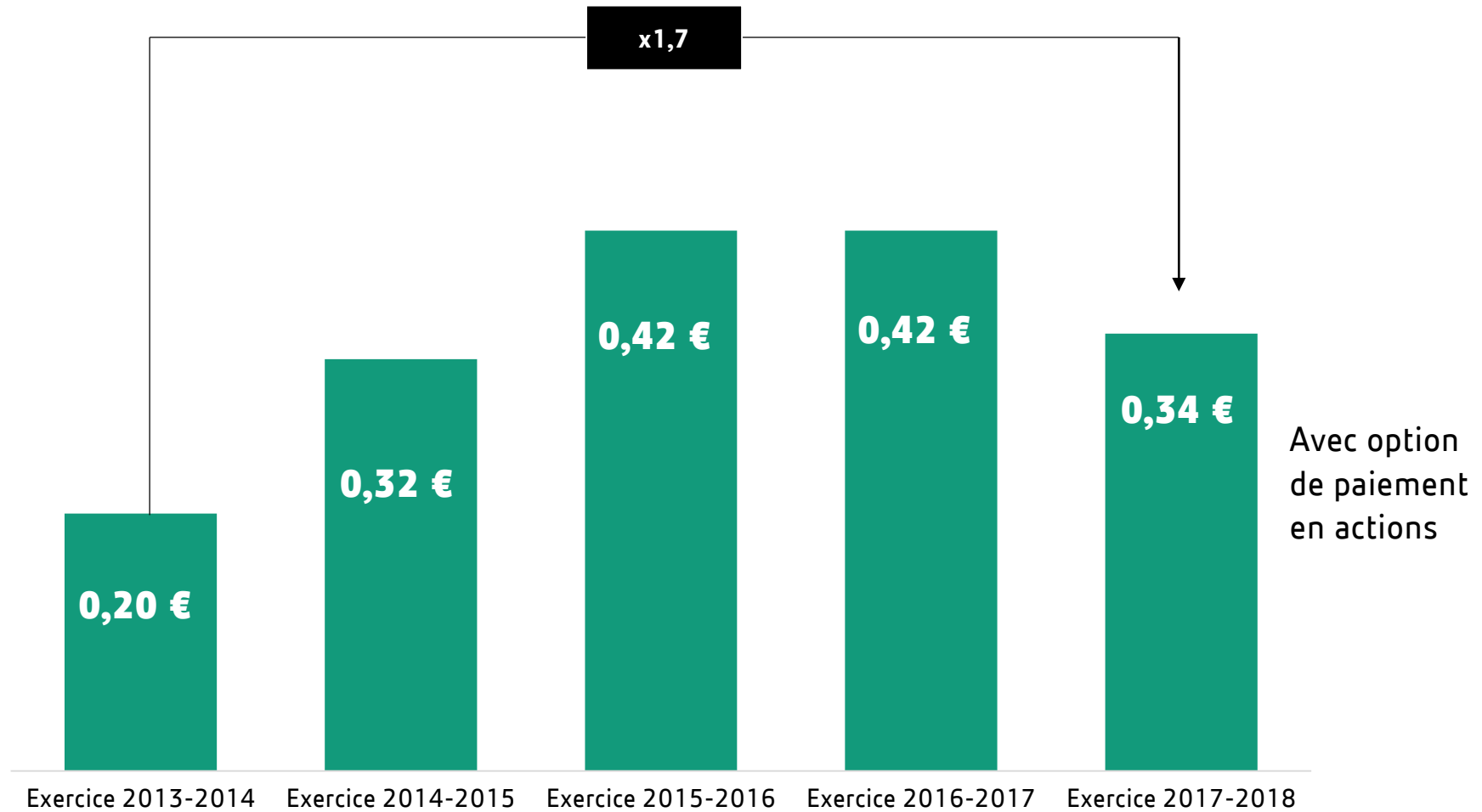
(M€)



Ratio de levier :
3,0x Ebitda
(pro-forma des acquisitions)

Ratio de levier :
3.6x Ebitda
(pro-forma des acquisitions)

ÉVOLUTION DU DIVIDENDE PAR ACTION



4

GOVERNANCE ET RÉMUNÉRATION

GILLES COJAN
PRÉSIDENT

GILLES AUFFRET
ADMINISTRATEUR
RÉFÉRENT



TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS EN 2017-2018

ACTIVITÉ DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS SPÉCIALISÉS EN 2017-2018

Conseil d'administration

Comité d'audit

Comité des nominations et des rémunérations

Comité de la stratégie, des investissements
et de la responsabilité sociale

NOMBRE
DE RÉUNIONS

TAUX D'ASSIDUITÉ
MOYEN

14

93 %

5

100 %

10

100 %

7

100 %



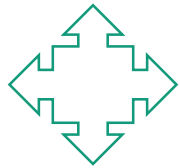
Chaque comité émet à l'attention du conseil d'administration **des avis ou recommandations** dans son domaine d'expertise.



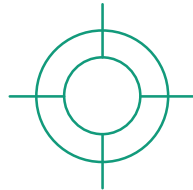
Un compte-rendu des travaux effectués est établi par le président du comité concerné.

TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE SES COMITÉS EN 2017-2018

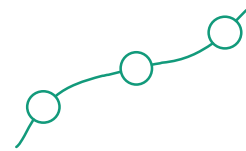
Les travaux réalisés en 2017-2018 ont porté sur :



La gouvernance



La stratégie du Groupe



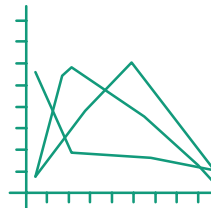
Les activités du Groupe
et son développement



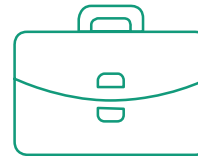
Les projets, les opérations
et les investissements
significatifs



L'examen des comptes
annuels et semestriels



La stratégie et la politique
de communication
financière



Les plans de succession
managériale



L'auto-évaluation du
fonctionnement du conseil
d'administration

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION PROFIL POST-AGM*



10 membres



5 administrateurs
indépendants (50 %)



4 femmes (40 %)



1 censeur - non votant



**Gilles
Cojan***
Président



**Gilles
Auffret**
Indépendant référent



**Anne
Busquet**
Indépendante



**Philippe
Guillemot**
Directeur général



**Pedro
Fontana**
Rep. Emesa



**Virginie
Duperat-Vergne**
Indépendante (rep. FSP)



**Robert
Zolade**
Rep. BIM



**Bernard
Gault**
Indépendant



**Sophie
Javary**
Rep. Servinvest



**Elisabeth
Van Damme**
Indépendante (rep. CDPQ)



CENSEUR

**Célia
Cornu**
Censeur

* Sous réserve de l'adoption de la 14^e résolution



RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

PRINCIPES APPLIQUABLES À LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

- **Respect des principes figurant dans le code Afep-Medef et dans la Loi Sapin 2**
- **Principes sous-jacents à la politique de rémunération :**
 - Rémunération totale, équilibrée et cohérente avec la stratégie de la Société,
 - Structure de la rémunération alignée sur les intérêts des actionnaires et concourant à la réalisation de la croissance rentable et durable de la Société,
 - Conditions de performance exigeantes, correspondant aux facteurs clés de croissance rentable et durable et aux objectifs à court et long termes de la Société,
 - Part de la rémunération variable basée sur les engagements RSE de la Société,
 - Politique de rémunération transparente.

PRINCIPES COMPOSANTES DE LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

1. RÉMUNÉRATION FIXE	<ul style="list-style-type: none"> • Rémunérer l'étendue et le niveau de responsabilité • Retenir et motiver des dirigeants performants • Appréciée en fonction de l'expérience et des pratiques exercées sur le marché
2. RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la réalisation des objectifs financiers/extra-financiers annuels de la Société • Déterminée en fonction des priorités stratégiques : objectifs annuels à atteindre, nature et pondération des critères de performance, part entre les critères quantitatifs et qualitatifs • Critères quantitatifs : 75 % de la rémunération annuelle fixe en cible • Critères qualitatifs : 25 % de la rémunération fixe en cible
3. RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la création de valeur sur une période minimum de trois ans (mesure de la performance) • Retenir et fidéliser sur le long terme • Déterminée en fonction de critères de performances exigeants permettant de mesurer la performance interne et externe de la Société, tels que le bénéfice net par action (BNPA) ajusté et le <i>Total Shareholder Return</i> (TSR)
AUTRES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION (DG-DGD-PCA)	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de retraite supplémentaire • Avantages en nature
ENGAGEMENTS VISÉS PAR L'ART. L. 225-42-1 C. (DG)	<ul style="list-style-type: none"> • (Indemnité de départ • Indemnité de non-concurrence

RÉMUNÉRATION DE GILLES COJAN

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS LE 1^{ER} NOVEMBRE 2017

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉSOLUTIONS 9-11-13	EXERCICE 2017-2018 RÉSOLUTION 9	EXERCICE 2018-2019 RÉSOLUTIONS 11-13
RÉMUNÉRATION FIXE BRUTE	458 333 € (prorata temporis)	400 000 € (500 000 € jusqu'au 31/03/2019 puis 300 000 € jusqu'au 30/09/2019)
JETONS DE PRÉSENCE	55 000 €	Le montant sera fonction de l'assiduité effective au cours de l'exercice 2018-2019

- Le président du conseil d'administration ne bénéficie d'aucune autre rémunération de quelque nature ou forme que ce soit, à l'exception de ses jetons de présence et d'aucune indemnité de prise de fonction, de départ ou de non concurrence.
- Le président du conseil d'administration bénéficiera de jetons de présence selon les règles de répartition applicables à l'ensemble des administrateurs (montant maximum de la somme à répartir pour l'exercice 2018/2019 : 600.000 €)

RÉMUNÉRATION DE PHILIPPE GUILLEMOT

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ

DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉSOLUTIONS 10-12-13	EXERCICE 2017-2018 RÉSOLUTION 10	EXERCICE 2018-2019 RÉSOLUTIONS 12-13
FIXE	750 000 € (prorata temporis)	900 000 €
VARIABLE ANNUELLE	375 000 € (prorata temporis)	Jusqu'à 1,35 M€
VARIABLE LONG TERME	Valeur faciale : 2 M€ Fair value : 1,4 M€	Valeur faciale : 2,36 M€ Fair value : 1,8 M€
JETONS DE PRÉSENCE	24 000 €	Selon les règles de répartition applicables
AVANTAGES EN NATURE	1 280,60 €	NS
TOTAL MAX.	1 150 280,60 € (hors variable LT)	2,25 M€ (hors variable LT)
RÉGIME DE RETRAITE SUPPL.		NA
STOCKS ET AGA		NA

1. **RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE** : cible à 100 % de la rémunération annuelle fixe pouvant aller jusqu'à 150 % en cas de surperformance. Critères de performance quantitatifs (75 %) et individuels (25 %) :
- Objectifs financiers pour 75 % : génération de cash flow opérationnel (pondération 50 %) et croissance du chiffre d'affaires consolidé à périmètre constant (pondération 25 %)
 - Objectifs individuels pour 25 % : mise en place du plan de succession pour le leadership du Groupe (pondération 15 %) et amélioration sur l'exercice en cours de l'indicateur RSE « taux de recrutement interne » (pondération 10 %)
2. **RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME** : structurée sous forme d'unité de performance dont l'acquisition est soumise à une condition de présence et aux conditions de performance suivantes, dont l'atteinte est mesurée sur 3 ans :
- Performance financière interne pour 60 % : croissance du bénéfice net par action ajusté (seuil de déclenchement : 5% de croissance annuelle, soit 15,8 % sur 3 ans, à la cible : 8 % de

croissance annuelle, soit 26 % sur 3 ans, et plafond : 12 % de croissance annuelle, soit 40,5 % sur 3 ans)

- Performance financière de la Société par rapport au marché, pour 40 % : *Total Shareholder Return* (TSR) à concurrence de 50 % par rapport au TSR d'un panel de sociétés opérant dans les mêmes secteurs d'activités et à concurrence de 50 % par rapport au TSR de l'indice Next 20 GR

3. **RÉMUNÉRATION EXCEPTIONNELLE** : en cas de cession des activités de restauration de concession, dont le montant serait pour partie fonction de la réalisation définitive de ladite cession et pour partie fonction du prix de cession effectivement perçu, et pourrait atteindre jusqu'à 300 % de sa rémunération fixe annuelle

4. **AUTRE ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION** : indemnité de départ, indemnité de non-concurrence et avantages en nature (voiture de fonction). Aucune indemnité de prise de fonction.

RÉMUNÉRATION DE PEDRO FONTANA

DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM ET DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

DG INTÉRIM / DGD RÉSOLUTIONS 7-8-13	EXERCICE 2017-2018 RÉSOLUTIONS 7 ET 8	EXERCICE 2018-2019 RÉSOLUTION 13
FIXE	758 333,30 €	-
VARIABLE ANNUELLE	309 375 €	-
VARIABLE LONG TERME	-	-
JETONS DE PRÉSENCE	3 000 €	Selon les règles de répartition applicables
AVANTAGES EN NATURE	87 506,74 €	-
TOTAL	1 158 215,04 €	-
RÉGIME DE RETRAITE SUPPL.	-	-
INDEMNITÉ DE DÉPART / NON- CONCURRENCE	-	-
STOCKS ET AGA	Nombre d'options de souscription d'actions : 69 639 Prix d'exercice : 31 367 à 16,30 € et 38 272 à 18,29 € Actions de performance : 53 793	

RÉMUNÉRATION DE PHILIPPE SALLE

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ JUSQU'AU 31 OCTOBRE 2017

PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL RÉSOLUTION 6	EXERCICE 2017-2018 RÉSOLUTION 6	EXERCICE 2018-2019
FIXE	75 000 €	-
VARIABLE ANNUELLE	-	-
AVANTAGES EN NATURE	213,40 €	-
TOTAL	75 213,40 €	-
VARIABLE LONG TERME	-	-
ACCORD DE NON-CONCURRENCE	454 038,70 €	-
RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE	-	-
STOCKS ET AGA	-	-

INDEMNITÉ DE DÉPART : Philippe Salle n'a perçu aucune indemnité de départ à l'occasion de la cessation de ses fonctions.

INDEMNITÉ DE NON-CONCURRENCE : Philippe Salle perçoit mensuellement depuis la cessation de ses fonctions intervenue le 31 octobre 2017, et jusqu'au 31 octobre 2019, la somme de 41 276,25 € bruts à titre d'indemnité de non-concurrence, représentant un an de rémunération fixe plus variable 2016-2017.

JETONS DE PRÉSENCE

MONTANT TOTAL PERÇU PAR LES ADMINISTRATEURS AU TITRE DE L'EXERCICE 2017-2018	600 000 €
MONTANT MAXIMUM AU TITRE DE L'EXERCICE 2017-2018 RÉSOLUTION 13	600 000 €

5

SYNTHÈSE DES RAPPORTS

FRANÇOIS CAUBRIÈRE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
KPMG AUDIT



6

LES ACTIONNAIRES ONT LA PAROLE



7

VOTE DES RÉSOLUTIONS





1 Carte à puce

Le boîtier ne peut fonctionner que si votre carte à puce est correctement insérée.

2 Pour voter

Appuyez simplement sur la touche correspondant à votre choix :

1 = Pour

2 = Contre

3 = Abstention

Première résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des rapports et des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2018

- Bénéfice de l'exercice de 38 577 838,64 euros

Deuxième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des rapports et des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2018

- Résultat net part du Groupe de 33,7 millions d'euros

Troisième résolution (à caractère ordinaire)

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

- Paiement aux actionnaires d'un dividende de 0,34 euro par action
- Date de détachement du dividende le 27 mars 2019 et date de mise en paiement du dividende le 16 avril 2019

Quatrième résolution (à caractère ordinaire)

Option pour le paiement du dividende en actions

- Option entre un paiement en numéraire et un paiement en actions nouvelles
- Le prix d'émission des actions nouvelles sera déterminé sur la base du cours de bourse moyen (20 derniers cours précédents le 22 mars 2019) diminué du montant du dividende et après application d'une décote de 5 %

Cinquième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Sixième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 à Monsieur Philippe Salle, président-directeur général du 1^{er} octobre 2017 au 31 octobre 2017

Septième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 à Monsieur Pedro Fontana, directeur général délégué du 1^{er} octobre 2017 au 31 octobre 2017 puis du 5 décembre 2017 au 31 mars 2018

Huitième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 à Monsieur Pedro Fontana, directeur général par intérim du 1^{er} novembre 2017 au 5 décembre 2017

Neuvième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 à Monsieur Gilles Cojan, président du conseil d'administration depuis le 1^{er} novembre 2017

Dixième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des éléments de rémunération et des avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 30/09/2018 à Monsieur Philippe Guillemot, directeur général depuis le 5 décembre 2017

Onzième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au président du conseil d'administration à compter du 1^{er} octobre 2018

Douzième résolution (à caractère ordinaire)

Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature, attribuables au directeur général à compter du 1^{er} octobre 2018

Treizième résolution (à caractère ordinaire)

Fixation du montant annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration

- Montant maximum de la somme à répartir entre les membres du CA à compter du 1^{er} octobre 2018 : 600 000 euros

Quatorzième résolution (à caractère ordinaire)

Renouvellement du mandat de Gilles Cojan en qualité d'administrateur de la Société

- Durée : 4 ans
- Fin du mandat : AG appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022

Quinzième résolution (à titre ordinaire)

Autorisation à consentir au CA en vue du rachat par la Société de ses propres actions dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

- Durée : 18 mois
- Montant max. d'actions pouvant être achetées : 10 % du capital social de la Société au jour de l'utilisation de l'autorisation -
Montant maximal cumulé des acquisitions net de frais : 350 millions € sur la base d'un prix maximum d'achat de 20 € par action

Seizième résolution (à caractère extraordinaire)

Délégation de compétence consentie au CA pour augmenter le capital social avec maintien du DPS des actionnaires

- Durée : 26 mois
- Montant total nominal : 527 000 € - Montant nominal max. des valeurs mobilières représentatives de créance 664 millions €

Dix-septième résolution (à caractère extraordinaire)

Délégation de pouvoirs consentie au CA pour augmenter le capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires et délai de priorité obligatoire par offre au public

- Durée : 26 mois
- Montant total nominal : 260 000 € - Montant nominal max. des valeurs mobilières représentatives de créance : 330 millions €

Dix-huitième résolution (à caractère extraordinaire)

Délégation de pouvoirs consentie au CA pour augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société en dehors d'une offre publique d'échange

- Durée : 26 mois
- Montant total maximum : 10 % du capital social de la Société - Plafond : s'impute sur le montant du sous-plafond global prévu à la 17^e résolution, soit 260 000 euros et le plafond global prévu à la 16^e résolution, soit 527 000 euros

Dix-neuvième résolution (à caractère extraordinaire)

Délégation de compétence consentie au CA pour augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise

- Durée : 26 mois
- Montant maximum de l'augmentation de capital : dans la limite des réserves disponibles

Vingtième résolution (à caractère extraordinaire)

Délégation de compétence consentie au CA pour augmenter le capital social au profit des adhérents à un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du DPS des actionnaires à leur profit

- Durée : 26 mois
- Plafond : 2 % du capital sans pouvoir excéder 1 % par période de 12 mois glissants

Vingt-et-unième résolution (à caractère extraordinaire)

Autorisation donnée au CA pour procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre, emportant de plein droit renonciation des actionnaires à leur DPS

- **Durée** : 38 mois
- **Plafond** : 2,7% du capital social de la Société

Vingt-deuxième résolution (à caractère extraordinaire)

Autorisation à conférer au CA à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions précédemment rachetées dans le cadre d'un programme de rachat d'actions

- **Durée** : 24 mois
- **Plafond** : 10 % du capital de la Société au jour de l'autorisation

Vingt-troisième résolution (à caractère ordinaire et extraordinaire)

Pouvoirs aux fins de formalités légales

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE

